

## **INTERPELLATION**

### **Luna Classics où la fuite en avant !**

Après une arrivée en fanfare en 2014, Luna Classics tire sa révérence, du moins en 2015. La commune aura dépensé dans l'urgence 325'000 francs pour un projet démesuré, déséquilibré et mal géré.

La nouvelle est mauvaise et ne réjouit personne.

Nous, Conseillers communaux avons un peu l'impression de nous être fait avoir... On nous a vendu du rêve, tout cela emballé dans un joli paquet cadeau. La précipitation avec laquelle nous avons dû travailler sur ce dossier, ne nous a malheureusement pas laissé le temps de creuser, plus en avant, la situation financière de la manifestation.

Luna Classics dépose le bilan, la nouvelle apporte aussi son lot de questions :

-La Ville de Nyon, au moment du dépôt du préavis, connaissait-elle les difficultés financières de Luna Classics, avant de tout mettre en œuvre pour attirer le festival à Nyon ? Avait-elle procédé à une analyse complète des comptes et du bilan de cette organisation avant de prendre des engagements ?

- Comment se fait-il que le syndic de Saint-Prex ait été au courant des risques prévisibles de l'opération, ainsi qu'il l'a déclaré à 24 Heures, et que le syndic de Nyon ne l'ait pas été ? Le syndic de Nyon a-t-il vraiment pris tous les contacts nécessaires avant de précipiter la ville dans cette aventure ? Quels ont été ces contacts et les renseignements obtenus ?

-La subvention monétaire conventionnée de CHF 35'000.- a-t-elle quand même été versée en 2015, même sans édition ? Si oui, la ville va-t-elle récupérer cette subvention devenue sans objet ?

-Quelles sont les ressources humaines et financières que la Ville de Nyon a déjà engagées depuis l'an passé en faveur de Luna ? Quelle est la valeur financière desdits engagements ? Sur quelles bases ont-ils été pris ? Comme annoncé par le Syndic, la ville voudrait engager la commune et ses services dans l'espoir d'un sauvetage de la manifestation ; sur quelles bases et sur quel budget ? ?

-La convention qui nous lie à ce festival pour 5 ans est elle toujours valable sans édition 2015, ou devient-elle caduque ? La Municipalité a-t-elle pris les mesures pour dénoncer la convention au plus vite ? Qu'en est-il à ce sujet ?

-La Ville de Nyon a-t-elle mis le même soin dans l'analyse des comptes et du budget de Luna Classics que celui qu'elle porte aux comptes et budgets des autres acteurs culturels nyonnais avec qui nous avons des conventions ? Comment peut-elle garantir une égalité de traitement entre tous les acteurs culturels principaux de la ville alors qu'elle voudrait s'engager unilatéralement et avec des moyens particuliers pour Luna ?

-A ce propos, la Municipalité peut-elle garantir qu'il n'y a pas eu et qu'il n'y a pas de conflits d'intérêts et de mélange entre intérêts privés et intérêts publics dans ce dossier ?

- Enfin, la Municipalité ne devrait-elle pas prendre contact et trouver une solution régionale à ce dossier avec les responsables des « Variations musicales de Tannay » au lieu de vouloir faire cavalier seul et de se lancer dans une fuite en avant au détriment de la coopération régionale ?

Pour le Groupe PLR

Roxane Faraut-Linares